

Le démenti de SPIE Oil & Gas Services

MSM

Libreville/Gabon

DANS un communiqué de presse paru le 29 novembre, la compagnie SPIE Oil & Gas Services a apporté un démenti formel aux accusations de malversations diffusées ces derniers jours par l'Onep pour tenter d'expliquer la perte par l'entreprise d'un contrat auprès de Total Gabon.

« La perte de notre principal contrat auprès de Total Gabon est due exclusivement à des critères financiers et techniques, tout

simplement moins-disant que ceux de nos concurrents », précise Richard Masson, administrateur de SPIE Oil & Gas Services Gabon.

« Le licenciement de nos collaborateurs en est malheureusement le corollaire ; il faut d'ailleurs noter qu'une obtention de ce contrat par SPIE Oil & Gas Services aurait entraîné le même type de conséquences sociales chez nos concurrents », poursuit Richard Masson.

Suite au non-renouvellement de ce contrat, SPIE Oil & Gas Services indique avoir déposé, le 28 octobre dernier, une demande



Photo : D.R.

La compagnie a démenti les informations de l'Onep.

d'autorisation de licenciement pour motif d'ordre économique auprès de l'Inspection spéciale du

travail chargée du secteur pétrolier.

Consciente de sa responsabilité auprès des salariés

concernés, et de leurs familles, l'entreprise souligne avoir signé, fin octobre, un procès-verbal de concertation avec les délégués du personnel qui prévoit un certain nombre de mesures d'accompagnement, dont 22 reclassements.

« Attachée au maintien d'un dialogue social exemplaire, SPIE Oil & Gas Services tient donc à rassurer l'ONEP sur son engagement auprès de tous les salariés pour étudier toutes les solutions permettant de réduire l'impact social de cette perte de contrat », ajoute la société.

Nigeria/Energie : General Electric construira 5 centrales solaires de 500 MW

L'Américain General Electric a signé avec le Forum des gouverneurs des États du Nord du Nigeria (NSGF) un mémorandum d'entente relatif à la construction de cinq centrales solaires d'une capacité globale de 500 MW dans le nord du pays. Les centrales d'une puissance de 100 MW chacune, seront construites dans les États de Borno, Kebbi, Nasarawa, Niger et Taraba.

UEMOA : Lancement de la 6e émission obligatoire d'un montant de 20,5 milliards de F.CFA
Du 23 novembre au 22 décembre 2016, la Caisse Régionale de Refinanc-